

Anissa Boumedienne enfonce encore plus Boualem Sansal... condamné en appel à 5 ans de prison

écrit par Conan | 2 juillet 2025





Lamentable intervention médiatique d'Anissa Boumedienne, veuve de l'ancien président algérien Houari Boumedienne ! Boualem Sansal, sauf miracle, mourra donc en prison, âgé et gravement malade, pourra-t-il tenir encore 5 ans dans les geôles de Tebboune ??? Anissa Boumedienne, avocat vivant en France, elle, a dû sabrer le Champomy ce soir... avec Macron qui n'a rien fait et ne semble pas décider à se bouger pour faire sortir Boualem de prison ? Il n'a qu'une chose à faire, expulser manu militari la Boumedienne et tous les Algériens, qui, comme elle, se réjouissent de voir Boualem Sansal en prison pour un simple désaccord historique !

J'ai été très surpris d'apprendre- via le media algérien TSA- que cette ancienne première dame algérienne **qui vit en France où elle exercerait le métier d'avocat-**, vient de déclarer à Radio Africa qu'elle était tout à fait hostile à la libération de Boualem Sansal pour la bonne raison que celui-ci n'aime pas l'Algérie !

« Monsieur Sansal a dit que Tlemcen appartient aux Marocains, que telle autre ville aussi... Pour moi, c'est

très grave. Imaginez que les Niçois, que les Corses, disent qu'ils auraient préféré être des italiens ».

Cette intervention et cette comparaison sont très mal venues de la part de la veuve d'un chef d'état ayant choisi de venir vivre et travailler en France plutôt qu'en Algérie et de méconnaître à ce point l'histoire de son pays!



Rappelons, en effet, que le jour de **notre débarquement à Sidi Ferruch en 1830** cette contrée n'était qu'un immense terrain vague dépendant de l'empire ottoman, peuplé de nombreuses tribus qui passaient leur temps à transhumer avec leurs moutons- ce qui a grandement contribué à la quasi désertification du pays...- et à s'entretuer pour des droits de passage ou l'accapARATION de territoires faute de cadastre et, à fortiori, de frontières...

Il est patent qu'une bonne partie de l'ouest algérien dépendait du sultanat marocain, notamment Tlemcen, Tindouf etc. Les imams locaux lançaient leurs appels à la prière en berbère marocain...

Ce dernier ne faisant sans doute pas le poids par rapport à l'Etat français, son territoire fut partiellement amputé au moment du traçage des lignes frontières par la France, ce qui ne présentait pas une grande importance car la transhumance se poursuivait normalement, lesdites frontières n'étant guère

matérialisables dans des régions désertiques ...

Voilà quelle est la vérité historique!